



# Assemblée générale

Distr. générale  
28 novembre 2000  
Français  
Original: arabe

---

## Cinquante-cinquième session

Point 94 de l'ordre du jour

### Développement durable et coopération économique internationale

#### Rapport de la Deuxième Commission\*

*Rapporteur* : M. Ahmed **Amaziane** (Maroc)

## I. Introduction

1. À sa 9e séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session la question intitulée :

« Développement durable et coopération économique internationale :

- a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement par la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;
- b) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale;
- c) Développement culturel;
- d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat;
- e) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission (voir A/C.2/55/1).

---

\* Le rapport de la Commission sur ce point de l'ordre du jour sera publié en sept parties sous la cote A/55/581 et Add.1 à 6.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question de sa 12e à sa 14e séance, les 12 et 16 octobre 2000. On trouvera un résumé de ses délibérations dans les comptes-rendus analytiques correspondants (A/C.2/55/SR.12 à 14). L'attention est également appelée sur le débat général que la Commission a tenu de sa 3e à sa 7e séance, les 2, 3 et 5 octobre (voir A/C.2/55/SR.3 à 7). Le compte-rendu des débats ultérieurs consacrés par la Commission à cette question sera publié dans des additifs au présent rapport comme il est indiqué ci-après :

<i>Alinéa du point de l'ordre du jour</i>	<i>Numéro de l'additif</i>
a)	1
b)	2
c)	3
d)	4
e)	5

3. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie des documents suivants :

#### **Point 94**

##### **Développement durable et coopération économique internationale**

Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement des préparatifs de l'Année internationale de la montagne, 2002 (A/55/218)

Lettre datée du 2 mai 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Arménie et de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/68-S/2000/377)

Lettre datée du 2 mai 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/69-S/2000/378)

Lettre datée du 26 avril 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Géorgie et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/71-S/2000/393)

Lettre datée du 11 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Chine, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration de Douchanbé signée par les chefs d'État de la Chine, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan, ainsi que celui d'un communiqué commun (A/55/133-S/2000/682)

Lettre datée du 3 août 2000, adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration de Beijing (A/55/277-S/2000/783)

Lettre datée du 17 août 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanents de la Mongolie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/310)

Lettre datée du 15 juin 2000, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Conférence des chefs d'État et de

gouvernement du Marché commun pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (A/55/325)

Lettre datée du 5 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Japon et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte d'une déclaration commune concernant la coopération entre la Fédération de Russie et le Japon dans les affaires internationales (A/55/462-S/2000/974)

Lettre datée du 10 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Inde et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration relative à l'instauration d'un partenariat stratégique entre l'Inde et la Fédération de Russie (A/55/473)

**a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement**

Rapport du Secrétaire général contenant un projet de texte relatif à une stratégie internationale de développement pour la première décennie du nouveau millénaire (A/55/89-E/2000/80)

Rapport du Secrétaire général contenant une mise à jour sur l'état d'application de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et l'application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (A/55/209)

Lettre datée du 5 mai 2000, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration et du Programme d'action de La Havane, adoptés par le Sommet du Sud du Groupe des 77, réuni à La Havane, du 10 au 14 avril 2000 (A/55/74)

Lettre datée du 28 juin 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Égypte et de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué commun adopté lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Groupe des Quinze, organisé au Caire les 19 et 20 juin 2000 (A/55/139-E/2000/93)

Lettre datée du 1er août 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué du G-8 à Okinawa 2000, en date du 23 juillet 2000 (A/55/257-S/2000/766)

Lettre datée du 18 août 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/309)

**b) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale**

Rapport du Secrétaire général sur l'intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale (A/55/188).

Lettre datée du 1er août 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué du G-8 à Okinawa 2000, en date du 23 juillet 2000 (A/55/257-S/2000/766)

Lettre datée du 18 août 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/309)

Lettre datée du 20 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de l'Ouzbékistan, de la République de Moldova et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du mémorandum et du communiqué adoptés à New York, le 6 septembre 2000, par les Présidents de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de l'Ouzbékistan, de la République de Moldova et de l'Ukraine (A/55/434-S/2000/926)

**c) Développement culturel**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur le développement culturel (A/55/339)

Lettre datée du 5 mai 2000, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration et du Programme d'action de La Havane, adopté par le Sommet du Sud du Groupe des 77, réuni à La Havane du 10 au 14 avril 2000 (A/55/74)

Lettre datée du 28 juin 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Égypte et de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué commun adopté lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Groupe des Quinze organisé au Caire les 19 et 20 juin 2000 (A/55/139-E/2000/93)

Lettre datée du 1er août 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué du G-8 à Okinawa 2000, en date du 23 juillet 2000 (A/55/257-S/2000/766)

**d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat**

Rapport du Secrétaire général sur la relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat (A/55/314)

Lettre datée du 5 mai 2000, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration et du Programme d'action de La Havane, adoptés par le Sommet du Sud du Groupe des 77, réuni à La Havane du 10 au 14 avril 2000 (A/55/74)

Lettre datée du 28 juin 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Égypte et de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué commun adopté lors du Sommet des

chefs d'État et de gouvernement du Groupe des Quinze, organisé au Caire les 19 et 20 juin 2000 (A/55/139-E/2000/93)

Lettre datée du 1er août 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué du G-8 à Okinawa 2000, en date du 23 juillet 2000 (A/55/257-S/2000/766)

Lettre datée du 20 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de l'Ouzbékistan, de la République de Moldova et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du mémorandum et du communiqué adoptés à New York, le 6 septembre 2000, par les Présidents de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de l'Ouzbékistan, de la République de Moldova et de l'Ukraine (A/55/434-S/2000/926)

**e) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)**

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre coordonnée par le système des Nations Unies du Programme pour l'habitat (A/55/83-E/2000/62)

Rapport de la Commission des établissements humains, en sa qualité de comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), sur les travaux de sa première session de fond (8-12 mai 2000) (A/55/121)

Lettre datée du 5 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration ministérielle adoptée à l'occasion de la vingt-quatrième réunion annuelle des ministres des affaires étrangères du Groupe des 77, le 15 septembre 2000 (A/55/459)

4. À la 12e séance, le 12 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par le Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement, du Département des affaires économiques et sociales, au titre des alinéas a) et b) du point 94 de l'ordre du jour; par le Directeur de la Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination, du même département, au titre de l'alinéa d); par le Directeur exécutif du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) au titre de l'alinéa e); par les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, au titre du point 94 de l'ordre du jour, et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, au titre du même point et de l'alinéa c) (voir A/C.2/55/SR.12).